

“Si je m'en crois, tourné”... au lieu de, “où l'on n'a pas l'esprit  
 “Tourné, si je m'en crois,” &c. J'ai été étonné d'avoir dit,  
 “Il n'est aucun besoin d'un long raisonnement, quand j'au-  
 rais pu dire....” Peut-il être besoin d'un long raisonnement?  
 Je me suis aperçu que je me serais exprimé plus clairement  
 et plus correctement, dans le *Héros Canadien*, si j'avais dit la  
 grande *Ile-Neuve*, au lieu de la grande *Ile-Anglaise*, et ainsi  
 de plusieurs autres vers et de plusieurs autres expressions,  
 dont je ne me suis pas trouvé satisfait, à la seconde lecture.

Parmi les reproches de M. Isidore Lebrun, il en est de  
 généraux et de particuliers; ou du moins que je considérerais  
 comme tels. Parmi les reproches généraux sont ceux de n'a-  
 voir pas soumis avant l'impression, mes poésies à des amis  
 sévères; de ne pas procurer aux étrangers assez de traits des  
 mœurs canadiennes; de m'être amusé à décrire le *pouvoir des*  
*yeux* et les *peines de l'amour*, au lieu de parler des harangues,  
 des assemblées, des chasses, des amours des sauvages; enfin  
 d'être quelquefois sorti des bornes de la modération.

Je répondrai d'abord, que la plupart de mes pièces ont été  
 vues, avant l'impression, par des personnes de goût et instruites,  
 et que j'ai profité de leurs avis, lorsqu'elles ont bien voulu  
 m'en donner: je répondrai, en second lieu, que mes quatre  
 satires, l'une de mes épîtres et plusieurs autres de mes pièces  
 roulent sur les mœurs canadiennes. Si je n'ai pas fait un  
 article particulier sur ces mœurs, c'est que je crois qu'elles  
 diffèrent peu présentement de celles des provinces de France,  
 et de quelques autres pays; mais il y en a un sur les mœurs  
 canadiennes, qui sont, ou qui ont été uniques peut-être dans  
 le monde. Quant aux mœurs des sauvages, ce sont choses  
 trop connues parmi nous, pour que leur description puisse  
 paraître nouvelle, et conséquemment intéressante.

J'avoue que le *pouvoir des yeux*, les *peines de l'amour*, sont  
 des sujets usés ou connus; mais je sais que cela n'empêche  
 pas qu'il ne se publie tous les jours en France, des recueils  
 presque entièrement composés d'élégies, d'idylles, et autres  
 pièces roulant sur ces sujets, ou sur des sujets aussi usés ou  
 aussi connus que ceux-là. Je n'aurais pas prouvé “qu'un  
 style injurieux n'est point chose nouvelle en Canada,” si j'y  
 avais été le premier à me servir d'un tel style; mais je crois que  
 mon style ne peut nulle part avec justice être appelé injurieux;  
 à moins que ce ne soit dire des injures que d'appeler quelque-  
 fois, non les personnes, mais les choses par leurs noms. Le  
 détail dans lequel je suis entré, dans ma première épître, in-  
 dique assez que le style injurieux dont je parle est bien diffé-  
 rent de celui que j'emploie en le réprochant. Et puis, de ce  
 qu'il y a partout des charlatans, des orateurs ennuyeux, des